APEME ASSOCIATION PAYS D'EMERAUDE MER ENVIRONNEMENT

Communiqué de presse **05/11/2018**

<u>Objet</u> : Implantation massive de filières sur tout le littoral d'Ille & Vilaine : Bilan de la « participation du public » organisée par l'APEME sur son stand au village du Rhum

Le stand de l'APEME a connu une belle affluence sur le village du Rhum.
Le public était incrédule : Quelques-unes des réactions le plus souvent entendues : « Mais les filières de moules, c'est fini ; il y a eu la décision de la justice ». A propos du schéma des structures des exploitations de cultures marines : « c'est impossible ! On en a pas entendu parler ! Les élus sont-ils au courant ?,… Pourquoi ce n'est pas une enquête publique ?
Incrédulité, incompréhension, exaspération …. Et soutien, remerciements aux bénévoles de l'APEME, d'Eau & Rivières de Bretagne et de Bretagne Vivante qui se sont relayés sur le stand pour mettre à disposition le dossier de la « participation du public », répondre aux questions des visiteurs.
Sur le stand, près de 600 personnes (577) ont déposé des observations sur les cahiers mis à leur disposition, près de 1000 personnes (988) ont signé la pétition : « Non au schéma des cultures marines du littoral 35 ».
Nous les remercions très chaleureusement.
Nous avons eu, hélas, à déplorer, à plusieurs reprises, l'hostilité de conchyliculteurs dont certains ont fait montre de ce que nous considérons comme des comportements agressifs, d'intimidation, voire de menaces plus particulièrement perpétrés (ciblés ?) à l'endroit de la présidente de l'APEME et représentante d'Eau & Rivières de Bretagne à la Commission des cultures marines 35.
Par contre et nous tenons à le souligner et à les remercier, nous avons reçu des conchyliculteurs dont le comportement a été respectueux, pour ne pas dire exemplaire, au regard de ce qui précède ! Certains d'entre eux n'étaient pas au courant de ce nouveau schéma des structures de leurs exploitations, indiquant qu'il n'était pas possible d'augmenter la surface des parcelles (concessions) existantes, situées dans la Baie du Mont Saint-Michel, de 30% tous les 10 ans comme le permet l'article 7-2 du dit-schéma car dixit « *nous réduisons les ensemencements,…) pour maintenir et garantir la qualité de nos productions* » (sous-entendu d'huîtres et de moules).

L'APEME, et en 1er lieu, sa présidente, n'ont jamais fustigé, ni dénigré la conchyliculture ! Nous avons dénoncé et continuerons à dénoncer certaines pratiques telle le rejet massif sur l'estran de la Baie du Mont Saint-Michel de petites moules, situation encadrée par des arrêtés provisoires successifs dans le département de la Manche, situation qui fait l'objet de la 1ère recommandation de l'avis de la commission d'enquête publique au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne du 23 juillet 2015 dont voici un extrait :

« *L'avis « favorable est assorti des recommandations suivantes :*

- *Le problème de l'épandage des moules non commercialisables sur l'estran, qui comporte des risques sanitaires et porte atteinte à l'image de la baie du Mont Saint-Michel devrait être considéré avec la même attention que celle apportée aux autres sources de la dégradation des masses d'eau ;*
- *….. »*

APEME ASSOCIATION PAYS D'EMERAUDE MER ENVIRONNEMENT

L'APEME s'oppose :

- *Au huis clos entre le Comité Régional Conchylicole Bretagne Nord et l'administration (Délégation Mer Littoral 35) : La réglementation doit être modifiée vers une gouvernance des eaux marines littorales associant les Collectivités territoriales (dont les élus des communes littorales), les responsables économiques, les associations environnementales et le public.*
- *A la privatisation de fait de la mer littorale de l'Ille & Vilaine et l'accaparement de la totalité de la façade maritime d'Ille et Vilaine par la conchyliculture*
- *Aux cultures marines intensives, quel que soit le mode d'élevage : filières, bouchots, tables,… Ne reproduisons pas en mer le modèle désastreux de l'agriculture intensive*
- *A l'absence de concertation, à une consultation publique sur internet, sans commissaire enquêteur, sans consultation possible du dossier dans les mairies des communes littorales.*
- *A la dégradation de la biodiversité marine et du magnifique littoral bretillien, qui bénéficie de plusieurs protections : NATURA 2000, Sites d'importance communautaires, … !*
- *…*

L'APEME exige :

- *la préservation de nos paysages, le respect de la nature et de la biodiversité*
- *une concertation véritable et sincère tout au long des projets, des enquêtes publiques avec commissaire enquêteur*
- *des études et un suivi d'impact environnemental de chaque nouvelle concession de cultures marines et en particulier celles mobilisant des filières*
- *la préservation de notre tissu économique et notre qualité de vie : tourisme durable et des cultures marines à taille humaine respectueuses de la biodiversité et des autres usages de notre mer littorale*
- *la pérennité de la Route du Rhum au départ de la pointe du Grouin (Cancale), fierté de toute la population du Pays de Saint-Malo et de tous les Bretons,*
- *un véritable développement durable du Littoral et du Domaine Public Maritime - raisonné, protecteur de l'environnement, de la nature et des sites et donc des populations qui y vivent ou viennent le visiter ou s'y ressourcer.*

L'APEME exige le retrait du projet d'arrêté autorisant un nouveau schéma des structures des exploitations de cultures marines d'Ille & Vilaine.

L'APEME renouvelle son vœu : que les élus de toutes les communes littorales d'Ille & Vilaine organisent l'information et l'expression de leurs concitoyens en organisant la participation du public dans leurs mairies.

L'APEME invite la population à à signer massivement la pétition :
https://www.petitions24.net/non_au_schema_des_cultures_marines_du_littoral_35

**Toute la surface de la mer littorale d'Ille & Vilaine, du bord de l'eau jusqu'à plus de 22 km au large !*

Contact : Marie FEUVRIER, présidente de l'APEME;
02 99 89 65 00 // 06 88 08 99 93
e-mail : apeme35@gmail.com
www.apeme-emeraude.jimdo.com -
https://www.facebook.com/APEME-Association-Pays-dEmeraude-Mer-Environnement-302254526618787/